



Paris, le 11/01/18

OBJET : Présentation des actions de l'ALPC en vue de solliciter un soutien financier

Madame, Monsieur,

L'ALPC est une association créée en 1980 et déclarée d'intérêt général.

Elle représente environ **2000 enfants sourds**, leurs familles et leurs proches, des adultes sourds, ainsi que des professionnels de la surdité.

Elle est gérée par un conseil d'administration de 24 membres. Il se compose à la fois de parents d'enfants sourds, de professionnels de la surdité et depuis quelques années, de jeunes adultes sourds qui s'investissent ainsi pleinement dans la vie associative et citoyenne. L'association anime un réseau national d'une quarantaine de membres, parents ou professionnels ou adultes sourds, répartis sur l'ensemble du territoire. Elle bénéficie de l'implication de près de 150 bénévoles, qui représentent 4 équivalent temps plein (ETP), et qui œuvrent chaque année pour mener à bien l'ensemble des projets. Le siège est basé à Paris et compte 3 salariés permanents représentant 1,5 ETP.

### L'ALPC : sa vision, ses actions pour les sourds et leur famille

#### Accès à la langue française – Formations – Lien social

#### L'objet de l'association

Considérant que toute personne sourde a le droit imprescriptible d'accéder à la langue française et d'être éduquée dans cette langue, l'ALPC a pour objet de **développer et promouvoir la Langue française Parlée Complétée** (ou **code LPC**) auprès des familles, des professionnels concernés par la surdité et des établissements d'enseignement.

#### L'accès à la langue française

Il s'agit de l'enjeu majeur et transversal de l'association à travers l'ensemble de ses actions, dans la mesure où cet accès est fortement compromis pour les personnes atteintes de déficience auditive. En effet, en France, 70 % de la population sourde est illettrée. Ceci constitue un double handicap qui obère fortement les chances d'intégration dans la vie sociale et professionnelle. Le code LPC permet de lutter contre cette fatalité.

## **Le code LPC : qu'est ce que c'est ?**

Les personnes sourdes utilisent spontanément la lecture sur les lèvres afin de compléter leur audition défaillante. Mais seulement 30 % des sons du langage sont visibles sur les lèvres.

En associant simultanément à la parole une combinaison de forme et de position de la main près du visage, le code LPC rend visible l'ensemble des sons de la langue.

Faciliter l'accès à la langue française orale et écrite en **favorise sa maîtrise** et permet aux enfants sourds d'envisager scolarité et avenir de la même façon que tous les enfants.

## **Les activités et champs d'action de l'association**

### **Les publics**

L'ALPC conduit des actions d'information, de promotion et de formation du code LPC, auprès des familles (parents, fratrie, grands-parents ...), des professionnels de la surdité (médecins, orthophonistes, personnels des établissements spécialisés, ...) et des établissements d'enseignement. Elle propose également des temps de rencontres aux enfants et jeunes adultes sourds.

### **Les formations**

#### *L'ALPC : organisme reconnu*

L'ALPC bénéficie d'un agrément en tant qu'organisme de formation délivré par la DRTEFP IdF du 1<sup>er</sup> janvier 1982 et d'un agrément jeunesse et éducation populaire délivré par la DRJS IdF le 12 novembre 2003.

#### *Des équipes de formatrices et formateurs*

L'ALPC a construit une équipe d'une quarantaine de formateurs bénévoles (eux-mêmes parents d'enfants sourds ou professionnels de la surdité) ainsi qu'une équipe d'une dizaine de formateurs salariés (eux-mêmes professionnels de la surdité), tous formés par l'association.

#### *Nos formations en chiffres*

En 2016 l'ALPC a formé 300 personnes ce qui a représenté 7300 heures de formations.

### **La scolarité**

S'appuyant sur la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, l'ALPC soutient un projet pédagogique global basé sur l'intégration scolaire et visant à accompagner l'enfant sourd tout au long de sa scolarité.

#### *L'ALPC et l'Éducation Nationale*

L'association œuvre auprès du Ministère pour faire reconnaître le métier de codeur et participe aux groupes de travail sur la refondation de l'école.

#### *Actions avec les familles*

Le pôle codeur de notre association a en charge l'accompagnement des familles dans la recherche et la mise en place d'un codeur-accompagnateur pour les élèves sourds.

En 2016 le pôle codeur de l'ALPC a accompagné une soixantaine de familles.

## **Le codeur-accompagnateur en LPC**

### *Création du métier*

A partir de 1985, l'ALPC a formé et délivré sous la double tutelle du Ministère de l'Éducation Nationale et du Ministère de la Santé, un certificat menant au titre de codeur.

### *Pilotage du métier*

Depuis 2006, cette formation est assurée par les Universités Pierre et Marie Curie à Paris 6 et Claude Bernard à Lyon 1. Elle permet l'obtention d'une licence professionnelle, créée en partenariat avec l'ALPC qui fait partie des comités de pilotage.

L'ALPC entretient des liens étroits avec l'ANCO, l'association professionnelle nationale des codeurs en LPC.

## **Création d'un centre pilote**

En 1986, l'ALPC a créé COD.A.L.I. (CODage Audition, Langage, Intégration), premier service proposant de scolariser des enfants sourds profonds en milieu ordinaire avec l'accompagnement de codeurs-accompagnateurs en LPC aujourd'hui géré par la Fondation Léopold Bellan.

## **Un projet phare : le stage d'été**

Événement unique en France, ce stage réunit chaque année **350 personnes** (parents et proches de l'enfant sourd, enfants sourds et fratrie, adultes sourds, professionnels de la surdité), pendant une semaine, et ce depuis 37 ans.

### *Un lieu*

Ce stage accueille une centaine de familles d'enfants sourds dans un village de vacances qui devient, de fait, durant une semaine, la capitale de la surdité.

### *Des formations*

20 groupes de tout niveau, pour les adultes et les enfants, des formations au code LPC et également au cued speech (le code adapté à la langue anglaise).

### *De l'information*

Des conférences et ateliers quotidiens, animés par des professionnels reconnus, sur des thèmes tels que : la scolarisation de l'enfant sourd, l'accès à la lecture du jeune enfant, l'appareillage et l'implant cochléaire ...

### *Du soutien et de l'accompagnement*

- Pour les familles : Des groupes de paroles quotidiens et des moments conviviaux de rencontre et de partage.

- Pour les adolescents sourds : Un « camp ado », organisé en marge du stage, réservé aux jeunes sourds et leur fratrie, âgés de 14 à 17 ans, accueille jusqu'à 20 jeunes. Il s'agit de leur offrir une expérience enrichissante de vie collective et de leur proposer des activités de groupe accessibles.

## De l'accessibilité en langue française

Lors du stage d'été et au sein du camp ado, le code LPC omniprésent favorise un bain de langue riche et varié pour l'ensemble des jeunes sourds.

## Un projet exclusivement à destination des adolescents sourds

L'ALPC organise pendant les vacances de la Toussaint un week-end prolongé à destination des adolescents sourds âgés de 14 à 17 ans. Le WECA (pour Week-End Codé Ado) a pour objectif de favoriser le maintien des contacts entre adolescents sourds souvent isolés pendant l'année. Animations sportives et culturelles y sont proposées et rendues accessibles grâce à la présence de codeurs en LPC.

Sur demande, chaque projet ici présenté peut être détaillé et précisément chiffré.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à nos actions.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous présentons, Madame Monsieur, nos respectueuses salutations.

Pierre-Christophe Merlin,  
Président de l'ALPC



## Ils nous suivent, ils nous font confiance



21 rue des Quatre Frères Peignot (Hall E) - 75015 Paris Téléphone : 01 45 79 14 04 - Fax : 09 72 33 20 33  
Courriel : [htaguet@alpc.asso.fr](mailto:htaguet@alpc.asso.fr) Site Internet : [www.alpc.asso.fr](http://www.alpc.asso.fr)

Association nationale pour la promotion et le développement de la Langue française Parlée Complétée (ALPC)